

Décision

Générale

colonial

Décision n° 372 30 mai 1941

n° 372 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mai 1941

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

La nommée Madina Ali est engagée en qualité d'infirmière auxiliaire à l'hôpital colonial, à compter du 20 mai 1941, en remplacement de l'infirmière Kadidja Omar, licenciée le 31 avril 1941. Elle aura droit à un salaire mensuel de deux cent quarante francs (240 francs).